

La Côte-Nord fait tout pour attirer le tourisme

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — La Corporation de promotion touristique de Sept-Iles multiplier les efforts cette année pour attirer un plus grand nombre de touristes sur la Côte-Nord, surtout au cours de la prochaine saison estivale.

A la faveur d'une assemblée générale tenue mercredi dernier, les responsables de cette corporation par-municipale, créée il y a deux ans, ont saisi l'occasion pour dresser un bilan du travail abattu et pour énoncer certaines intentions pour que le tourisme devienne une industrie d'appoint dans la région.

Disposant d'un budget d'environ \$11,000 en 76, dont la majeure partie provenait des coffres municipaux et \$1,500 du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, la corporation a réorganisé un kiosque qui fut accessible du 12 juin au 24 septembre à l'entrée de Sept-Iles, a fait publier des cartes de la ville, et a organisé en collaboration avec le Service municipal des loisirs et la compagnie minière Iron Ore des tours de ville.

Pour sensibiliser encore davantage la population locale, la corporation a organisé une semaine d'information touristique qui fut marquée par le dévoilement d'un sigle identifiant la corporation et par un colloque sur les Vacances-familles et auquel a partici-

pé le président du mouvement, M. Jean-Marie Lachance.

Malgré le mauvais état de la route 138, malgré les Jeux olympiques à Montréal et les fêtes du bicentenaire américain, quelque 7,500 visiteurs se sont inscrits et ont demandé des informations au kiosque touristique. La destination finale de ces visiteurs venant à 90 pour 100 du Québec, mais aussi des Etats-Unis, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, était d'abord Sept-Iles, mais un visiteur sur cinq voulait se rendre sur la Moyenne et la Basse Côte-Nord.

La corporation a aussi noté que si plusieurs visiteurs se rendaient dans des familles ou chez des amis, plu-

sieurs logeaient à l'Auberge de jeunesse, et 37 pour 100, soit en tête de liste, le camping provincial de Moisie constituait la première place pour le séjour à Sept-Iles.

Tenant compte de l'expérience acquise, les dirigeants de la corporation que préside le conseiller municipal Aylmer Whittom veulent entreprendre la saison plus tôt cette année en distribuant une documentation et en tentant de recruter des hôteliers, des restaurateurs et des commerçants.

La corporation, qui espère une subvention plus généreuse du gouvernement, ouvrira encore un kiosque

cette année et souhaiterait organiser un secrétariat permanent.

Les tours de ville qui s'effectuaient deux jours par semaine et dont 800 personnes ont profité seront prévus trois fois la semaine; les responsables ont dit qu'ils tenteront de "démystifier l'éloignement et le coût de la vie qui caractériseraient la région".

Un centre de plein air en organisation à la Rivière Rapide sera aménagé cet été et recevra les familles pour le pique-nique et offrira un superbe point d'observation.

Fermelement convaincu de l'import-

ance du tourisme, M. Whittom a profité de la présence du maire Dion, du député fédéral Gustave Blouin, et de plusieurs corps intermédiaires, pour énumérer des désirs de la corporation: une amélioration de la traverse Matane-Godbout, un camping municipal, des haltes routières, un bateau reliant la Côte-Nord à Anticosti.

Quelques maires de villages de la Moyenne Côte-Nord ont demandé que ces efforts ne constituent pas une main mise de Sept-Iles sur le tourisme; les responsables les ont assurés que Sept-Iles était une porte d'entrée pour une belle région à voir, soit la Moyenne et la Basse Côte-Nord.



Lock-out chez Toussaint et Frère

Les 65 employés syndiqués avec la CSD de la manufacture de meubles Toussaint & Frère, de Saint-Jean-Port-Joli, ont érigé des lignes de piquetage interdisant l'accès à cette industrie. On sait que l'usine est fermée depuis mercredi matin, par suite d'un "lock-out" décrété par le nouveau propriétaire, M. Guy Lafflamme, de Sainte-Croix de Lotbinière.

Nouvelles offres dans le conflit à l'Hôtel Sept-Iles

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Les négociateurs syndicaux représentant la centaine de travailleurs de l'Hôtel Sept-Iles et de l'Auberge des Cascades (Port-Cartier), en grève depuis maintenant deux semaines, devaient présenter une offre globale à la direction des Hôtels Côte-Nord Inc., dans le courant de la nuit.

Réunis en fin de journée, hier, les dirigeants syndicaux et leur représentant syndical Yvan Giard, membres de l'unité 7780 des métallos, travaillaient cette nouvelle proposition dans l'espoir "d'en arriver à un règlement.

Après une quinzaine d'heures intenses de négociations dans la journée de mercredi et dans la nuit venant à jeudi, un déblocage pointait notamment sur la question de l'ancienneté.

Les points en litige demeuraient la semaine de travail réclamée à 40 heures, les employés occasionnels et les salaires.

A ce chapitre, le syndicat demande des augmentations de \$1.50 l'heure sur un contrat de deux ans. Hotels Côte-Nord Inc. qui veut signer un contrat de trois ans, offrirait une hausse salariale de \$0.31 l'heure pour la deuxième année (suivant le tout récent contrat de l'Auberge des Gouverneurs), mais rien du tout pour la première année.

Pendant ce temps, les grévistes maintiennent des lignes de piquetage, tout comme la quinzaine d'employés de l'Hôtel Lac Barbel, à Ville de Gagnon, en grève depuis le 22 mars.

Aucun contact récent n'est à signaler entre les administrateurs de cet établissement, Crawley & McCracken, et les métallos. La durée de la convention, les salaires, la rétroactivité et la

formule de boni de vie chère restent à négocier.

Il y a quelques jours, les 50 employés de l'Auberge des Gouverneurs (Sept-Iles) acceptaient dans une proportion de 93 pour cent un contrat collectif de deux ans qui ramène la semaine de travail qui oscillait de 42 à 45 heures à une semaine de 40 heures.

La Société Delta a accepté de verser \$0.60 d'augmentation pour la première année et \$0.31 pour la deuxième année portant le salaire horaire moyen pour la première année à \$4.40; un boni de vie chère selon la formule de \$0.01 par .35 de l'indice des prix à la consommation fut accordé tout comme dans le secteur minier.

Un porte-parole syndical a aussi noté que ces travailleurs ont obtenu des avantages sur l'assurance-vie et des améliorations sensibles sur l'assurance-salaire.

Réactions au départ du maire Harvey, à La Malbaie

par J.-Thérèse LEGENDRE

LA MALBAIE — L'exécutif du Parti québécois de Charlevoix s'élève contre certaines des raisons qui ont motivé le départ prématuré de M.

Lucien Harvey, du poste de maire de La Malbaie.

Dans un communiqué remis à la presse, cette organisation politique regrette qu'en quittant son poste, le

maire Harvey trace un portrait particulièrement sombre de l'avenir où il semble y avoir peu de choses à gagner avec le nouveau gouvernement. Cette analyse de la situation a de quoi décourager au départ toutes les bonnes volontés qui voudront continuer à travailler, de dire M. Bertrand Lavoie au nom de l'exécutif du parti dans Charlevoix.

L'omniprésence de M. Raymond Mailloux, député ministre siégeant au Conseil du trésor n'a certes pas nui aux intérêts immédiats des municipalités, de dire M. Lavoie, mais elle comportait certains désavantages dont on commence à mesurer les effets, amenant entre autres les municipalités à compter davantage sur l'aide d'un ministre que sur leur dynamisme propre.

L'arrivée d'un nouveau gouvernement qui tente de redresser un peu la situation en instaurant des règles du jeu qui soient les mêmes pour tous provoque chez les maires "politiques" une forte tentation de se retirer parce qu'il faudra désormais lutter pour obtenir gain de cause. M. Lavoie considère qu'au contraire, il appartient aux municipalités d'essayer d'infléchir des règles d'un gouvernement qui doit apprendre en gouvernant, règles qui apparaissent incompatibles avec la réalité quotidienne.

Considérant le refus de le maire Harvey a dit opposer à "perdre du temps avec des comités de paroisse" formés par le Parti québécois, l'exécutif du parti dans Charlevoix affirme que personne n'est contraint de passer par ce type d'organisation qui peut cependant être à l'occasion, le lien entre les problèmes locaux et le gouvernement sans que ce dernier ne donne nécessairement suite aux recommandations de ces comités.

Jean Hébert défait

MONTREAL (PC) — Martin Buchholz, de Brampton (Ont.), a défait, le champion Jean Hébert, de Sainte-Foy, au sixième championnat junior d'échecs du Canada.

Le dernier match s'est terminé sans vainqueur mais Buchholz a été déclaré champion, avec un quart de point, sur la base du mérite de chacun des deux participants tout au long du tournoi.

"Je suis fou de joie. Je ne croyais

pas du tout gagner", a déclaré le nouveau champion de 18 ans, qui représentera le Canada au championnat international d'échecs, cet été, en Autriche.

Hébert, qui obtient ainsi la deuxième place, était le favori cette année. Il était le seul participant au tournoi dans la catégorie des maîtres.

La troisième place revient à David Lavin, de Toronto.

Couture promet... (Suite de la première page)

de Sorel, de Saint-Hyacinthe, de Trois-Rivières, de Québec et de Portneuf.

La manifestation avait aussi pour but d'appuyer trois syndicats de la région de Québec: celui du Trust général (16 mois de grève), des Agences provinciales (11 mois) et de la compagnie Domtar, dans le comté de Portneuf.

D'autres grévistes se sont joints aux groupes de Québec: Uniroyal, de Montréal, dont les employés sont en grève depuis trois ans; Radiomuel (Montréal); plusieurs centres locaux des services communautaires (CLSC);

ainsi que des meuneries mont-réalisais.

De son côté, criant que "ce scandale ne peut plus durer", le vice-président de la CSN, André L'Heureux, a déclaré que "les employeurs continuent de se conduire comme si le droit d'association n'existait pas" et que de nombreux groupes de travailleurs continuent d'être à la merci des employeurs "cinq mois après l'élection d'un nouveau gouvernement, le gouvernement du Parti québécois, qui nous apparaissait comme étant le printemps des travailleurs".

le blazer se décintre... la jupe se plisse... à la Saint Laurent

Savante superposition! Une façon inédite d'harmoniser le haut avec le bas créant une certaine nonchalance qui charme...

Le blazer décintré... un passe-partout droit et court qui allonge la silhouette... et allège dans un polycoton noir ou blanc. 6 à 14, \$100.

La jupe éventail... sur trois niveaux si bien imbriqués que les plis frissonnent! Ultra-féminine en gaze chinée de vert, jaune, bleu ou écru. 8 à 14, \$40

la contemporaine®



simons

place de l'Hôtel-de-ville / place sainte-foy heures d'ouverture: lundi, mardi, merc., 9h.30 à 17h.30; jeudi, vend., 9h.30 à 21h.; sam., 9h.30 à 17h.



l'amiante les bois francs la beauce la côte-du-sud la rive sud portneuf charlevoix

le québec régional Q.R.

dans nos régions



Comme autrefois...

Voilà un plaisir d'hiver, devenu peu fréquent, mais que certains pratiquent encore en allant à la cabane à sucre. Pour les enfants comme pour les adultes, la fête est infiniment plus agréable de cette façon, affirme M. Germain Nadeau, de Loretteville, pour qui l'expérience est renouvelée annuellement.

La Côte-Nord

L'assemblée générale annuelle de la Jeune chambre de Sept-Îles se tiendra dimanche, à 14h30, à l'Auberge des gouverneurs. Le président de l'organisme, M. Hubert Besnier, a précisé que cette assemblée permettrait de faire le point sur le travail accompli à ce jour. La Jeune chambre regroupe environ 35 membres et veut en recruter autant pour les prochaines semaines.

Charlevoix

L'artiste charlevoisien Jacques Hudon expose une collection de dessins et collages au café le Mouton Noir de Baie-Saint-Paul jusqu'au 28 avril. Cet artiste qui s'est fait connaître durant le Festival folklorique, trouve dans Charlevoix et son entourage des sources d'inspiration inépuisables qu'il transpose avec des techniques très particulières.

La Rive-Sud

Le 150^e anniversaire de fondation de la paroisse de Saint-Jean-Christostome sera célébré l'an prochain. Mais, déjà, un groupe est au travail pour la préparation d'un livre-souvenir, qui ne manquera pas d'originalité. Ayant reçu l'appui des autorités municipales, ce groupe recueille des informations sous forme d'entrevues et accumule des photographies. Il bénéficie d'une subvention octroyée en vertu du programme Canada au travail et devant aussi permettre l'aménagement de parcs près du réservoir d'eau et de l'usine de pompage, à proximité de la rivière Etchemin.

Portneuf

Le président de la Chambre de commerce, d'Industrie et Tourisme de la région a annoncé la tenue d'une clinique d'accueil touristique le 25 avril prochain. Cette clinique, en collaboration avec la Chambre provinciale, s'adresse à tous ceux et celles qui sont impliqués dans le secteur touristique au niveau du territoire.

L'Amiante

Le cinquième et dernier concert de la saison de la Société artistique de Thetford Mines sera présentée à l'auditorium de l'école polyvalente, mercredi le 20 avril. Pour la circonstance, l'Orchestre symphonique de Québec, sous la direction de James de Priest, accompagnera les pianistes-duettistes Bouchard et Morisset. Les mélomanes pourront également admirer les oeuvres d'un artiste de la région, Jules Laliberté, de Black Lake.

La Beauce

Ce sera les 29 et 30 avril, ainsi que le 1^{er} mai prochain, que se tiendra à la polyvalente Montignac, de Lac Mégantic, l'Expo-science régionale de l'Estrie. Le responsable de l'information de cet événement, M. Paul-Emile Robert, fit remarquer au SOLEIL que l'Expo-science a comme principaux objectifs de faire vivre aux jeunes une expérience à caractère scientifique et de leur présenter la science comme élément de loisirs.

La Côte-du-Sud

La visite effectuée au CEGEP de La Pocatière par les deux conseillers spéciaux du ministère de l'Éducation, MM. Bergeron et Trudel, a été ponctuée d'une mise au point catégorique. Il n'est pas question d'une reprise des nombreuses études qui ont clairement démontré que la construction d'un nouveau campus était la solution la plus rentable et la seule acceptable pour le développement normal de ce CEGEP. ont insisté les porte-parole du comité conjoint des professeurs, étudiants et employés. Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, avait annoncé sa décision finale pour le 11 avril. Des assemblées de consultation seront tenues entre-temps pour déterminer la stratégie des actions et des moyens de pression à poursuivre en vue d'une réponse positive et sans autres délais.

Meilleure structure requise pour les fermes familiales

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Dans l'intérêt même de l'économie et de la collectivité des agriculteurs du Québec, il apparaît certain que la structure de ferme à caractère familial, gérée par ses ou son exploitant (s) doit être privilégiée, puisqu'elle est la base du développement de l'agriculture et qu'elle favorise la relève tout en étant la meilleure garantie de sécurité et de stabilité économique et sociale.

C'est ce qu'a déclaré, au SOLEIL, M. Marcel Giguère, directeur général de l'UPA de Québec-Sud, joint par téléphone à son bureau de Saint-Georges de Beauce.

Selon M. Giguère, "il apparaît tout aussi important, dans une optique d'auto-provisionnement maximal, de savoir profiter des ressources humaines, matérielles et naturelles existantes dans chacune des régions du Québec".

"Ceci doit être fait, a affirmé le directeur général de l'UPA de Québec-

Sud, en tenant compte des particularités régionales et des vocations naturelles spécifiques à chaque zone ou région (sol, climat, mentalité, marché, infrastructures, main-d'oeuvre, cont exte socio-économique, agro-forestier, etc.) et d'utiliser efficacement tous les

paliers administratifs et les services publics et parapublics implantés dans chaque milieu".

"C'est pourquoi, a ajouté M. Marcel Giguère, il devient évident que le ministère de l'Agriculture devrait décentraliser l'élaboration et l'adminis-

tration de ses politiques et de ses budgets, selon les réalités et exigences de chaque région, de façon à ce que les politiques agricoles soient plus diversifiées et s'adaptent aux catégories de producteurs, de fermes, de régions ou de zones".

Mandats précis donnés au conseil des loisirs de la zone Charlevoix

par J-Thérèse LEGENDRE

LA MALBAIE — L'assemblée générale annuelle du conseil des loisirs région de Québec zone Charlevoix a donné des mandats très précis à cet organisme qui devra les remplir selon les priorités que l'exécutif aura établi.

Ces mandats sont les suivants: que le comité socio-culturel du Pays de Menaud soit l'interlocuteur reconnu par le secteur socio-culturel dans Charlevoix-est; qu'un projet Canada au Travail soit présenté par tous les organismes de loisirs de Charlevoix avant la date limite du 26 août; que les organismes de loisirs consacrent une somme d'argent pour défrayer la location d'un bureau pour le conseiller en loisirs; qu'une nouvelle orientation soit donnée au Jeux de Charlevoix, hiver et été; que le CLRQ conserve la politique de conseiller

de zone en loisirs; qu'une session d'animation et d'administration en loisirs soit mise sur pied en collaboration avec le service de l'éducation permanente; que le président et le directeur général du CLRQ viennent rencontrer les organismes de loisirs de la région lors d'une réunion de l'Association des organismes de loisirs de Charlevoix; que l'Association des organismes de loisirs de Charlevoix (AOLC) se fasse connaître de la population de Charlevoix; que l'AOLC redéfinisse son rôle et son action dans le milieu; que l'AOLC soit reconnu comme organisme de consultation lors de la distribution des subventions hors-normes et qu'elle se préoccupe de définir un plan d'action concernant les possibilités d'intermunicipalisation dans Charlevoix.

Une vingtaine de personnes repré-

sentant 13 organismes de Charlevoix étaient présentes à cette assemblée générale annuelle où furent élus les membres de l'exécutif, de même que les délégués de la zone Charlevoix en assemblée générale du CLRQ, qui aura lieu le 28 mai.

L'exécutif de la zone Charlevoix se compose comme suit: MM. Gaétan Tremblay de Saint-Irénée, Pierre Tremblay de Saint-Joseph de la Rive, et Mme Guy Bouchard de Baie-des-Rochers. M. Claude Sirois conseiller en loisirs agrira comme secrétaire et personne ressources auprès de l'exécutif dont le président sera désigné prochainement.

M. Sirois se dit très satisfait de cette assemblée générale qui, pour la première fois, a donné à l'exécutif des mandats très précis.

Retrait des poursuites contre trois syndicats

THETFORD MINES — L'abrogation récente par le gouvernement québécois des lois 23 et 253 concernant le maintien des services essentiels en cas de conflit dans les secteurs publics et parapublics a entraîné le retrait de procédures judiciaires contre trois syndicats et 200 de leurs membres.

En effet, des plaintes avaient été portées contre le Syndicat des employés de l'hôpital psychiatrique Saint-Julien de Saint-Ferdinand-Halifax et 200 de ses membres, ainsi que contre le Syndicat des professeurs du CEGEP de Thetford et le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante.

Dans le monde hospitalier, chaque syndiqué était passible d'une amende variant entre \$40 et \$200 par jour. Pour le syndicat, la pénalité prévue s'échelonnait entre \$5,000 et \$20,000.

Dans l'enseignement, l'amende prévue pour le syndicat pris en défaut aurait pu atteindre jusqu'à \$50,000 par jour; le minimum prévu était de \$5,000.

M. Rousseau est réélu lors de la reprise d'une élection scolaire à Plessisville

PLESSISVILLE — Candidat sortant au siège no 5 de la commission scolaire regroupée Jean-Rivard (région de Plessisville), M. Maurice Rousseau a été réélu avec une majorité de 30 voix lors d'une élection partielle tenue cette semaine.

Le vainqueur a recueilli 248 votes au regard de 218 pour son adversaire, Mme Hélène Giguère.

M. Rousseau avait défait Mme Giguère une première fois le 10 juin 1974 avec une faible majorité de sept voix (246-239) alors que cette dernière était la présidente de l'Association des

parents de l'école Notre-Dame de Plessisville.

Cependant, Mme Giguère avait contesté l'élection de son adversaire devant la cour provinciale en alléguant plusieurs irrégularités. Déboutée par le juge Claude Pinard, elle portait la cause devant la cour d'appel. Dans un jugement unanime rendu en février dernier, celui-ci lui donnait raison en statuant que la liste électorale n'était qu'un simple brouillon du fait que le président de l'élection l'avait signée le 1^{er} mai, soit un mois plus tard que le délai prévu. De plus, cette liste avait été déposée le 22 mars

alors qu'elle aurait dû l'être le 1^{er} avril.

Le tribunal avait conclu que ces irrégularités étaient suffisantes pour annuler l'élection et ordonner la tenue d'un autre scrutin.

Cela signifie que le nouveau mandat confié à M. Rousseau sera de courte durée puisque des élections générales sont prévues en juin prochain. Cependant, à la suite de cette victoire, M. Rousseau aura de fortes chances d'être réélu sans opposition s'il décide de briguer de nouveau les suffrages.



Les nouveaux tarifs classe nolisée pour Amsterdam. À partir de \$319.*

En commençant votre voyage par Amsterdam, vous vous offrez une des villes les plus fascinantes d'Europe... à courte distance des destinations populaires telles Paris, Londres et Bruxelles.

Les nouveaux tarifs classe nolisée de KLM rendent Amsterdam plus abordable que jamais par vols réguliers quotidiens en réactés géants, depuis Montréal.**

Pour des vacances en Europe ou pour y visiter parents et amis, considérez les avantages des nouveaux tarifs classe nolisée pour Amsterdam:

- Les tarifs de classe nolisée ne valent que pour l'aller-retour Amsterdam.
- On doit réserver au moins deux mois avant la date du départ et faire un dépôt non remboursable de \$50. Le paiement total doit être effectué 45 jours avant le départ, sujet à des frais d'annulation de \$100.
- La durée du voyage (14-45 ou 22-45 jours) n'inclut pas le jour du départ.
- La taxe canadienne de transport aérien (\$8 par personne au maximum) n'est pas incluse.

Alors réservez tôt

Le nombre de sièges est limité. Vous auriez intérêt à communiquer le plus tôt possible avec un agent de voyages près de chez vous.

* Ces super-tarifs aller-retour pour achat anticipé sont offerts sous réserve d'approbation par le gouvernement.

La Surprise Estivale en Hollande:
Elle vaut \$100; on vous l'offre à \$40*. Quelle agréable façon d'aborder l'Europe! Comprend la première nuit à l'hôtel, 7 jours de location de voiture (700 km au compteur), des rabais spéciaux dans les hôtels et nombre d'autres surprises. Elle est offerte à tous les voyageurs de KLM et de CP Air.
* par personne, pour 2 personnes voyageant ensemble.



**en collaboration avec CP Air.

De Montréal:		
22-45 jours	2 juin - 22 juin	\$389
22-45 jours	23 juin - 30 juil.	\$419
22-45 jours	31 juil. - 27 août	\$389
22-45 jours	28 août - 1 ^{er} oct.	\$339
14-45 jours	2 oct. - 18 mai 1978	\$319

Enfants de 2 à 12 ans: 50% du tarif - excursion en classe économique applicable au moment du vol; enfants de moins de 2 ans (n'occupant pas un siège): gratis.

Renseignements et réservations:
voyages en liberté INC.
350, chemin Ste-Foy, Québec - 418/687-5550
Détenant du permis 75-01-50048



MODERN PLYWOOD
1255, av. Courcellette, Val Bélar
ouvert jeudi et vendredi soir, samedi.
842-1911

<p>POELE FRANKLIN 100% fonte, incluant porte-bûches, pare-étincelles et clé. Réduit. \$145</p>	<p>SCIE A CHAÎNE McCULLOCH Mini Mac 25. \$99.00 Mini Mac 35-AS. \$139.95 Mini sp. 40. \$159.95 Générateur 3300 watts. \$514.95</p>	<p>"BOX STOVE" ACIER Incluant 2 tuyaux, 1 coudre, 1 clé. \$65</p> <p>"BOX STOVE" 25" 100% FONTE \$90</p>
<p>PREFINI 1^{re} QUALITE Plus de 65 motifs Exemples: Coco \$370 Sapin nouveau \$495 Cèdre nouveau \$530 Lotus \$495 Hazelwood \$450</p>	<p>VENEER 1/4" \$570 3/8" \$690 1/2" \$805 5/8" \$1075 3/4" \$1325 1/2" sablé \$505 1/2" embouté \$1100 1^{re} qualité à plancher</p>	<p>CHOIX COMPLEX D'OUTILS BLACK & DECKER Exemple: \$1095</p> <p>TUYAUX CUIVRE 1/2" Rouleau 60 pi. \$2495</p>
<p>TUILES A PLAFOND 12" x 12" x 1/2" 15¢</p> <p>FOAM ISGLANT 1 ps. \$7400 1^{re} qualité épais</p> <p>BARDEAU D'ASPHALTE 210 LB \$1495 la toise</p>	<p>INSULSHEATING \$95 m.p.</p> <p>INSULBOARD \$95 m.p.</p> <p>RIPPE 1/4 x 8 \$430</p> <p>ASPENITE 1/4 x 8 \$595</p> <p>RIPPE 3/4 x 8 \$530</p>	<p>#1 FILS ELECTRIQUES En cuivre 14-2 Rouleau 250 pi. Rouleau (1.10 le pied) \$24</p>

SERVICE RAPIDE Nous faisons la livraison à l'extérieur également
AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN



côte-nord gaspésie bas saint-laurent le grand-portage

l'est du québec

E.O.

dans nos régions



Comme autrefois...

Voilà un plaisir d'hiver, devenu peu fréquent, mais que certains pratiquent encore en allant à la cabane à sucre. Pour les enfants comme pour les adultes, la fête est infiniment plus agréable de cette façon, affirme M. Germain Nadeau, de Loretteville, pour qui l'expérience est renouvelée annuellement.

La Côte-Nord

L'assemblée générale annuelle de la Jeune chambre de Sept-Iles se tiendra dimanche, à 14h30, à l'Auberge des gouverneurs. Le président de l'organisme, Me Hubert Besnier, a précisé que cette assemblée permettrait de faire le point sur le travail accompli à ce jour. La Jeune chambre regroupe environ 35 membres et veut en recruter autant pour les prochaines semaines.

Charlevoix

L'artiste charlevoisien Jacques Hudon expose une collection de dessins et collages au café le Mouton Noir de Baie-Saint-Paul jusqu'au 28 avril. Cet artiste qui s'est fait connaître durant le Festival folklorique, trouve dans Charlevoix et son entourage des sources d'inspiration intarissables qu'il transpose avec des techniques très particulières.

La Rive-Sud

Le 150^e anniversaire de fondation de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome sera célébré l'an prochain. Mais, déjà, un groupe est au travail pour la préparation d'un livre-souvenir, qui ne manquera pas d'originalité. Ayant reçu l'appui des autorités municipales, ce groupe recueille des informations sous forme d'entrevues et accumule des photographies. Il bénéficie d'une subvention octroyée en vertu du programme Canada au travail et devant aussi permettre l'aménagement de parcs près du réservoir d'eau et de l'usine de pompage, à proximité de la rivière Etchemin.

Portneuf

Le président de la Chambre de commerce, d'Industrie et de Tourisme de la région a annoncé la tenue d'une clinique d'accueil touristique le 25 avril prochain. Cette clinique, en collaboration avec la Chambre provinciale, s'adresse à tous ceux et celles qui sont impliqués dans le secteur touristique au niveau du territoire.

L'Amiante

Le cinquième et dernier concert de la saison de la Société artistique de Theford Mines sera présenté à l'auditorium de l'école polyvalente, mercredi le 20 avril. Pour la circonstance, l'Orchestre symphonique de Québec, sous la direction de James de Priest, accompagnera les pianistes-duettistes Bouchard et Morisset. Les mélomanes pourront également admirer les œuvres d'un artiste de la région, Jules Laliberté, de Black Lake.

La Beauce

Ce sera les 29 et 30 avril, ainsi que le 1^{er} mai prochain, que se tiendra à la polyvalente Montnagac, de Lac Mégantic, l'Expo-science régionale de l'Estrie. Le responsable de l'information de cet événement, M. Paul-Emile Robert, fit remarquer au SOLEIL que "l'Expo-science a comme principaux objectifs de faire vivre aux jeunes une expérience à caractère scientifique et de leur présenter la science comme élément de loisirs".

La Côte-du-Sud

La visite effectuée au CEGEP de La Pocatière par les deux conseillers spéciaux du ministère de l'Éducation, MM. Bergeron et Trudel, a été ponctuée d'une mise au point catégorique. Il n'est pas question d'une reprise des nombreuses études qui ont clairement démontré que la construction d'un nouveau campus était la solution la plus rentable et la seule acceptable pour le développement normal de ce CEGEP, ont insisté le porte-parole du comité conjoint des professeurs, étudiants et employés. Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, avait annoncé sa décision finale pour le 11 avril. Des assemblées de consultation seront tenues entre-temps pour déterminer la stratégie des actions et des moyens de pression à poursuivre en vue d'une réponse positive et sans autres délais.

'Festival-liens', la fête du printemps à Sept-Iles

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Le printemps devrait s'imposer officiellement du 1^{er} au 8 mai cette année à Sept-Iles avec la Semaine culturelle que les organisateurs préfèrent pour le moment désigner sous le nom de "Festival-liens".

Deux des responsables, Michel Boyer et Marcel Séguin, respectivement l'animateur culturel du Service municipal des loisirs et représentant

du Comité de développement culturel, ont exposé le programme de cette manifestation, hier matin devant le Cercle de presse de Sept-Iles, en même temps qu'ils ont tenté de vendre le changement de nom de l'activité.

Pour cette "nouvelle" semaine culturelle, le nom "Festival-liens" se veut un examen de la culture populaire locale, désire mettre en évidence une foule de travaux et d'activités préparés avec soin durant les longs mois d'hiver, et encourager l'établissement de liens plus solides entre les

citoyens et aussi entre les résidents de différents quartiers.

Dans le but de financer une partie des \$10,000 que coûtera cette opération, les responsables vendront des macarons (\$1 pour les adultes et \$0.50 pour les enfants) qui, à l'exception de quelques spectacles, donneront accès à de nombreuses activités de ce festival.

Plusieurs associations et groupes bénévoles, des groupes culturels et sociaux, des clubs, diverses organisations, et des personnes impliquées

dans le développement culturel ont assuré leur participation aux activités.

Expositions d'artisanat et de toiles; représentations des ateliers de ballet; projection de films et festival du film "super 8" ou diapositives; ateliers de théâtre et de folklore; chant-choral; spectacle de l'École de musique; clinique de danses enfantines; troupe de folklore indien appartiennent au programme de la semaine.

Ces très nombreuses manifestations se dérouleront tantôt au Centre socio-récréatif, au Palais des sports, au cinéma 11, à l'école polyvalente Manikoutai, et à l'église St-Joseph.

Des membres du Cercle de presse ont critiqué le fait que tout en débutant la semaine le 1^{er} mai, rien ne marquait dans le programme la journée internationale de solidarité entre les travailleurs.

Par ailleurs, des membres ont reproché aux responsables d'être demeurés dans des sentiers battus avec leur programme, de ne pas avoir innové, de n'avoir pas su puiser dans les expériences heureuses du passé, et de ne pas avoir fait coïncider cette semaine avec la Semaine du patrimoine qui aura lieu un peu plus tard en mai au Québec.

Nombreux projets annulés à l'hôpital de Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Par la voix de son ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, le nouveau gouvernement du Québec a beaucoup parlé d'humanisation de la médecine et de son accessibilité étendue aux régions périphériques; mais cet étalage de bonnes intentions se trouve littéralement nié dans les gestes administratifs que pose le ministère des Affaires sociales.

C'est en substance les propos que tenaient au cours d'une conférence de presse, les administrateurs de l'hôpital St-Joseph de Rimouski, où l'on a appris que plusieurs projets devaient être annulés ou retardés, faute de fonds.

Ainsi, le projet d'implantation d'une unité de médecine familiale qui a été présenté au ministère des Affaires sociales en août 1975 a dû être rejeté, à la suite de la réponse du Dr Denis Lazure, dans laquelle il déclarait notamment que, compte tenu des ressources financières à notre disposition et de la priorité qui doit être accordée à certains districts plus dépourvus que Rimouski en ressources socio-sanitaires, il a été décidé de ne pas implanter pour l'instant de CLSC à Rimouski, lequel devait justement assumer ce programme de médecine communautaire.

Pour des raisons analogues, l'ouverture de la clinique d'urgence et des cliniques externes au rez-de-chaussée du nouveau bloc de services de l'hôpital, devra subir un délai supplémentaire de quelques mois.

En effet, le Conseil régional de la santé et des services sociaux n'a pu obtenir confirmation de son budget pour l'exercice financier 1977-78, ce qui l'empêche d'autoriser l'hôpital à acheter les quelque \$70,000 d'équipements spécialisés qui manquent pour

l'ouverture de ces services.

Enfin, les autorités de l'hôpital n'ont pu obtenir les fonds requis pour l'implantation d'un service d'artériographie lequel fait pourtant si sérieusement défaut pour servir les besoins de la population régionale.

Usine forestière de Pohénégamook: décision laissée à la municipalité

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, a confirmé au SOLEIL que ce ministère respectera l'engagement fait à Pohénégamook par son prédécesseur, M. Kevin Drummond, de réserver 5 millions de p.m.p. de bois de la forêt publique aux fins de l'implantation d'une scierie de relève dans cette municipalité.

Mais il a par contre précisé qu'il s'agit là de la seule garantie d'approvisionnement que consentira le ministère pour le projet d'usine de Pohénégamook, même si cette réserve forestière doit être épuisée au cours des sept prochains

années, selon les évaluations des fonctionnaires du ministère.

C'est dans ces conditions précises et risquées, a-t-il insisté, que le choix du promoteur industriel et la décision de donner suite au projet de scierie ont également été laissés à la discrétion de la municipalité de Pohénégamook.

On se rappellera que ce projet d'usine, destiné à remplacer la scierie Guérette dévastée par un incendie en juillet 1972, fait l'objet de démarches et de pourparlers depuis près de cinq ans avec le ministère des Terres et Forêts. Aux promesses ont suivi les refus, puis

les reconsidérations et les études de rentabilité, pour finalement s'enliser dans l'hésitation du ministère entre les propositions de deux promoteurs, M. Lomer Pelletier, de Rivière-Blanche, et Richard Pelletier, de Squateck.

Disant regretter que la population de Pohénégamook ait ainsi été soumise à autant de manipulations politiques, M. Bérubé a par contre remarqué qu'il ne pouvait qu'être d'accord avec les spécialistes de son ministère qui lui ont souligné l'illogisme de l'implantation d'une nouvelle scierie, quand cette région est déjà aux prises avec une surexploitation de ses ressources forestières.



Les nouveaux tarifs classe nolisée pour Amsterdam. À partir de \$319.*

En commençant votre voyage par Amsterdam, vous vous offrez une des villes les plus fascinantes d'Europe... à courte distance des destinations populaires telles Paris, Londres et Bruxelles.

Les nouveaux tarifs classe nolisée de KLM rendent Amsterdam plus abordable que jamais par vols réguliers quotidiens en réactés géants, depuis Montréal.**

Pour des vacances en Europe ou pour y visiter parents et amis, considérez les avantages des nouveaux tarifs classe nolisée pour Amsterdam:

- Les tarifs de classe nolisée ne valent que pour l'aller-retour Amsterdam.
- On doit réserver au moins deux mois avant la date du départ et faire un dépôt non remboursable de \$50. Le paiement total doit être effectué 45 jours avant le départ, sujet à des frais d'annulation de \$100.
- La durée du voyage (14-45 ou 22-45 jours) n'inclut pas le jour du départ.
- La taxe canadienne de transport aérien (\$8 par personne au maximum) n'est pas incluse.

Alors réservez tôt

Le nombre de sièges est limité. Vous auriez intérêt à communiquer le plus tôt possible avec un agent de voyages agréé de chez vous.

*Ces super-tarifs aller-retour pour achat anticipé sont offerts sous réserve d'approbation par le gouvernement.

De Montréal:		
22-45 jours	2 juin - 22 juin	\$389
22-45 jours	23 juin - 30 juil.	\$419
22-45 jours	31 juil. - 27 août	\$389
22-45 jours	28 août - 1 ^{er} oct.	\$339
14-45 jours	2 oct. - 18 mai 1978	\$319

Enfants de 2 à 12 ans: 50% du tarif - excursion en classe économique applicable au moment du vol; enfants de moins de 2 ans (n'occupant pas un siège): gratis.

La Surprise Estivale en Hollande:
Elle vaut \$100; on vous l'offre à \$40*. Quelle agréable façon d'aborder l'Europe! Comprenez la première nuit à l'hôtel, 7 jours de location de voiture (700 km au compteur), des rabais spéciaux dans les hôtels et nombre d'autres surprises. Elle est offerte à tous les voyageurs de KLM et de CP Air.
*par personne, pour 2 personnes voyageant ensemble.



**en collaboration avec CP Air.

Renseignements et réservations:

voyages en liberté INC.

350, chemin Ste-Foy, Québec - 418/687-5550
Détenant du permis 75-01-50048



MODERN PLYWOOD

1255, av. Courcalette, Val Béclair
Ouvert jeudi et vendredi soir, samedi.

842-1911

<p>POELE FRANKLIN 100% fonte, incluant porte-bûches, pare-étincelles et clé. Réduit.</p> <p>\$145</p>	<p>SCIE À CHAÎNE McCULLOCH Mini Mac 25. \$99.00 Mini Mac 35-AS. \$139.95 Mini sp. 40. \$159.95 Générateur 3300 watts. \$514.95</p>	<p>"BOX STOVE" ACIER Incluant 2 tuyaux, 1 coude, 1 clé.</p> <p>\$65</p>	
<p>PREFINI 1^{re} QUALITE Plus de 65 motifs</p> <p>Exemples:</p> <p>Coco \$3.70</p> <p>Sapin nouveau \$4.95</p> <p>Cèdre nouveau \$5.30</p> <p>Lotus \$4.95</p> <p>Hazelwood \$4.50</p>	<p>VENEER</p> <p>1/4" \$5.70</p> <p>3/8" \$6.90</p> <p>1/2" \$8.95</p> <p>3/4" \$10.75</p> <p>1" \$13.25</p> <p>1/4 sablé \$5.95</p> <p>1/2 embouté \$11.00</p> <p>1^{re} qualité à plancher</p>	<p>CHOIX COMPLET D'OUTILS BLACK & DECKER</p> <p>Exemple:</p> <p>\$10.95</p>	
<p>TUILES À PLAFOND 12" x 12" x 1/2"</p> <p>15¢</p>	<p>INSULSHEATING \$95 n.p.</p> <p>INSULBOARD \$95 n.p.</p>	<p>TUYAUX CUIVRE 1/2"</p> <p>Rouleau 60 pi. \$24.95</p>	
<p>FOAM ISOLANT 1 po. épais</p> <p>\$74.00 n.p.</p>	<p>RIPPE 1/4 x 8 \$4.30</p> <p>ASPENITE 1/4 x 8 \$5.95</p> <p>RIPPE 3/4 x 8 \$5.30</p>	<p>#1 FILS ÉLECTRIQUES</p> <p>En cuivre 14-2</p> <p>Rouleau 250 pi. \$24</p> <p>(10 le pied)</p>	
<p>BARDEAU D'ASPHALTE</p> <p>210 LB \$14.95 la toise</p>			
<p>SERVICE RAPIDE Nous faisons la livraison à l'extérieur également</p> <p>AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN</p>			